



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre

Paris, le **19 MARS 2021**

Monsieur le professeur, *Che Jean.*

En réponse à la demande qui vous a été adressée en février dernier, vous m'avez remis en juillet 2020 un rapport formulant des recommandations relatives à la question de la sensibilisation et de la formation, de l'ensemble du public accueilli dans l'enseignement supérieur, aux grands enjeux de la transition écologique. Je tiens à vous remercier tout particulièrement pour la qualité du document transmis et la recherche constante de l'adhésion de tous les courants représentés.

Ce travail collectif a conforté notre volonté d'inscrire dans la loi les attentes exprimées très largement par tous les participants du groupe que vous avez animé. C'est dans cet objectif que l'article 20 ter de la loi de programmation de la recherche adoptée en décembre dernier prévoit que le service public de l'enseignement supérieur doit également contribuer « à la sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable » (4°bis de l'article L. 123-2 du code de l'éducation).

Dans ce contexte, le rapport que vous nous avez remis, et qui sera prochainement rendu public, appelle un complément de travaux qui permette d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle de cette mission. Les initiatives qui sont conduites au sein de nos établissements sont d'ores et déjà très nombreuses et peuvent constituer autant de pistes à explorer et à enrichir pour leurs responsables.

Nous vous demandons donc, en élargissant les consultations au-delà du groupe de travail mobilisé l'année dernière et en adaptant sa composition, de poursuivre et d'étendre le panorama des démarches d'établissements et d'équipes dont vous avez entamé le recensement. Vous aurez soin dans cet exercice aussi exhaustif que possible, d'établir une typologie en fonction des compétences et des connaissances délivrées et d'analyser les leviers qui ont été mobilisés ainsi que les freins qui ont été rencontrés.

Monsieur Jean JOUZEL
Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement
LSCE/IPSL, UMR CEA-CNRS-UVSQ 8212
CEA Saclay
F-91191 Gif sur Yvette Cedex - France

A partir de cette analyse, vous formulerez des recommandations générales pour faciliter la mise en place de ces actions de formation et de sensibilisation.

Vous vous attacherez à produire un document permettant de nourrir la réflexion des établissements et responsables pédagogiques des établissements d'enseignement supérieur pour tous les niveaux de formation qui y sont dispensés.

Vous porterez une attention à la formation initiale et continue des enseignants, pour l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Vous vous attacherez également à associer les différentes parties prenantes impliquées dans l'amélioration et la rénovation des compétences et connaissances en transition écologique. Vous analyserez les avantages et les inconvénients d'une éventuelle démarche de labellisation des formations.

Les services de mon ministère vous apporteront leur aide pour l'organisation de ces consultations.

Je souhaite que vous puissiez me faire part de vos conclusions au plus tard fin septembre 2021.

La situation sanitaire ne nous permet pas d'envisager dans un futur proche, l'organisation d'un événement marquant le lancement de la seconde partie de votre mission, mais je formule le vœu que la restitution de votre analyse puisse bénéficier d'un colloque en présentiel qui assurera sa large diffusion auprès des responsables des établissements d'enseignement supérieur.

Veillez croire, Monsieur le professeur, cher Jean Jouzel, à l'expression de toute ma considération.

Amikis,



Frédérique VIDAL